



Chef de service à la Direction Adjointe Patrimoine Bâti - H/F

Référence : 25-0465

Titulaire et contractuel.le

HAUTE GARONNE (31)

A

✓ Catégorie : A

✓ Cadre Emploi : Ingénieurs territoriaux 2016

✓ Grade : Ingénieur, Ingénieur hors classe, Ingénieur principal

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne, collectivité territoriale engagée dans le développement et le bien-être de ses habitants, oeuvre au quotidien pour améliorer la qualité de vie sur l'ensemble de son territoire. Il met en oeuvre des politiques publiques ambitieuses et responsables, visant à répondre aux besoins des Haut-Garonnais dans des domaines clés tels que les solidarités, l'éducation, les transports, la culture et l'aménagement du territoire. En tant qu'acteur central du développement local, le Conseil départemental s'investit dans des projets innovants, visant à garantir une gestion publique efficace, transparente et au plus près des attentes des usagers.

La Direction du Patrimoine a pour objectif de développer une culture commune de la gestion patrimoniale dans la collectivité, en prenant en compte les besoins des politiques publiques, les contraintes économiques et les enjeux environnementaux.

Elle assure le montage et le suivi des opérations de construction, réhabilitation, aménagement ainsi que la maintenance préventive et curative des bâtiments. Elle est aussi chargée de la gestion des acquisitions et des cessions foncières et immobilières, ainsi que la gestion locative des bâtiments occupés par les services départementaux.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

Enjeux et objectifs du poste :

Encadrer plusieurs équipes en charge des travaux d'aménagements et d'entretien d'un patrimoine immobilier.

Missions principales :

Management (50%) :

- Encadrer, organiser, animer et coordonner les activités du service dans le cadre des programmes de travaux d'entretien, de réparations ou de modifications
- Suivre l'activité au quotidien, gérer la charge de travail des agents ou agentes et fixer les priorités en fonction de l'activité et des moyens du service pour assurer l'effectivité des tâches
- Organiser des temps d'échange avec les agent·e·s placé·e·s sous sa responsabilité
- Animer, participer et évaluer la mise en place des mesures d'optimisation du service
- Evaluer les agents ou agentes

Communication (15%) :

- Anticiper et être force de proposition pour favoriser la mise en oeuvre des décisions dans les délais impartis
- Relayer, expliciter, produire, valider les informations descendantes et transversales
- Rendre compte de l'activité et des résultats obtenus par les services auprès de la hiérarchie
- Assister et conseiller la hiérarchie dans le domaine d'intervention
- Conseiller, accompagner les cadres de la collectivité
- Concevoir, diffuser et s'assurer du respect des procédures

Domaine d'intervention (35%) :

- Contribuer à la définition de la programmation annuelle et pluriannuelle de travaux et de maintenance.
- Piloter et suivre la programmation et le déroulement des travaux et de la maintenance des bâtiments

départementaux : contrôle de la réalisation administrative, technique et budgétaire

- Mettre en place des plans de gestion technique en relation avec les travaux et la maintenance
- Assurer le suivi comptable et budgétaire de la division (engagements, dépenses, marchés publics,

tableaux de bord)

Missions secondaires :

Sensibiliser aux enjeux d'économie d'énergie

Conditions particulières d'exercice :

- Astreintes décisionnelles à tour de rôle avec les autres ingénieurs de la direction
- Déplacements environ 2 fois par semaine sur 1/3 du Département (ouest et est)

Avantages :

- **Des locaux idéalement situés :** Installés à proximité du Canal du Midi et du Jardin Japonais Compans-Caffarelli, nos locaux bénéficient d'un accès direct à la station de métro "Canal du Midi" et d'un parking souterrain gratuit.
- **Des services sur place :** Vous profitez d'une cafétéria et d'un restaurant administratif, offrant des espaces conviviaux. De plus, l'Hôtel du Département met à disposition une crèche exclusivement réservée aux enfants des agents, pour vous accompagner dans la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.
- **Prime semestrielle :** Une prime de 815 EUR net, calculée au prorata temporis, vous est versée en mai et en novembre.
- **Organisation du temps de travail :** Nous proposons des horaires flexibles, avec la possibilité de commencer entre 7h30 et 9h30 et de terminer entre 16h00 et 19h15, tout en respectant le quota horaire journalier via un système de badgeage. Vous avez le choix entre trois formules hebdomadaires :

- **35 heures** : 25 jours de congés
- **37h30** : 40 jours de repos (25 jours de congés + RTT)
- **39 heures** : 48 jours de repos (25 jours de congés + RTT)
- **Télétravail** : Une organisation en télétravail est envisageable sous condition et pour certain poste. (*ici ou dans conditions particulières d'exercice*)
- **Avantages sociaux** : Vous pouvez adhérer à des contrats collectifs pour la santé et la prévoyance, négociés avec des partenaires de confiance : la **Mutuelle Nationale Territoriale (MNT)** pour la santé et la **Mutuelle du Rempart** pour la prévoyance. Ces dispositifs permettent de prévenir les situations de précarité tout en favorisant le pouvoir d'achat grâce à des tarifs avantageux.
- **Aide à la mobilité** : Nous prenons en charge 75 % de votre abonnement aux transports en commun (métro, train, vélib, ...), dans la limite réglementaire de 99 EUR par mois.
- **Chèques-vacances** : Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier de chèques-vacances.

Profil recherché

Profil attendu :

- Diplôme d'ingénieur dans le domaine du bâtiment obligatoire
- Permis B
- Expérience sur un poste similaire souhaitée

Savoirs :

- Méthodes et outils de management
- Techniques d'organisation et de planification
- Cadre juridique des politiques publiques et leurs enjeux
- Environnement administratif, institutionnel et politique
- Normes et techniques, législatives et réglementaires de construction et de réalisation d'ouvrages ou d'infrastructures
- Règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique

Savoir-faire :

- Conduire et animer des réunions, des groupes de travail
- Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'entité encadrée
- Conduire un projet
- Conduire et/ou accompagner la conduite du changement
- Faire appliquer la réglementation, les normes et les procédures de son champ d'intervention
- Utiliser l'outil informatique et bureautique

Savoir-être :

- Adaptabilité
- Méthode et rigueur
- Organisation
- Réactivité

- Travail en équipe
- Confidentialité
- Analyse et synthèse
- Relationnel
- Respect et écoute
- Esprit d'initiative
- Disponibilité
- Sens du service public

Nous nous engageons sur le processus de recrutement ci-dessous :

- Offre en ligne jusqu'au 7/03/2025
- Analyse et présélection des candidatures à partir du 10/03/2025
- Entretiens de recrutement prévus aux alentours du 25/03/2025
 - Modalités de recrutement : Contractuel ou Titulaire
- Intégration du collaborateur possible à partir du 01/06/2025

Informations complémentaires :

Les candidatures (*toutes les pièces composant votre dossier de candidature lettre de motivation + CV + pièces justificatives de votre statut (arrêté de position administrative / diplômes / attestation et liste d'aptitude concours /attestation RQTH ...)*) **doivent être transmises en PDF via le logiciel Altays.**

Les candidatures transmises par mail et/ou incomplètes ne seront pas prises en compte.

Contact RH :

- Alexandra CASAS
- 05 34 33 35 29
- alexandra.casas@cd31.fr